

BULLETTIN MUNICIPAL

N° 20 août 2020

ISSN 2494-5188



LE MOT DU MAIRE

La crise sanitaire impacte depuis début mars 2020 nos activités professionnelles, sociales, ainsi que la vie politique de notre pays.

Après les élections municipales du 15 mars, le conseil municipal n'a été installé que le 25 mai, soit 2 mois après. Les élections de la Communauté de communes Val de Gers ont eu lieu le 15 juillet, lors des quelles les délégués m'ont renouvelé leur confiance.

Notre vie démocratique se remet en route, dans cette période d'été où nous devons toujours rester vigilants face au risque de reprise de la pandémie. C'est ainsi que nous avons dû annuler le marché à l'ancienne du 7 août, la bo-dega des fêtes de septembre, mais un concert Welcome in Tziganie a été programmé le 22 août aux Arènes du Soleil d'Or.

La **solidarité** a joué à plein durant cette période et je renouvelle **mes remerciements à tous les bénévoles** qui ont offert de leur temps et leur savoir-faire à la fabrication de masques en tissu, à **tous les soignants** et **aides à la personne** qui ont assuré leur service et à **tous les personnels de notre collectivité pour leur sens du service public**.

Ainsi, tous ensemble, nous avançons.

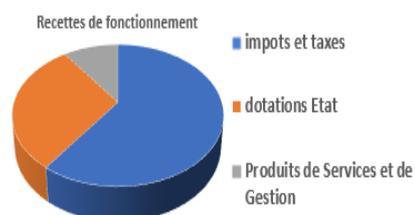
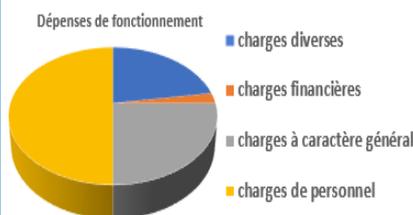
Bien à vous

François RIVIERE

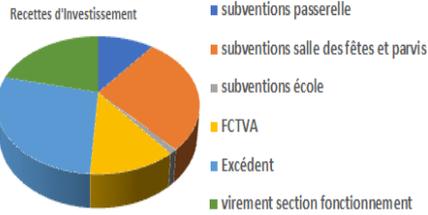
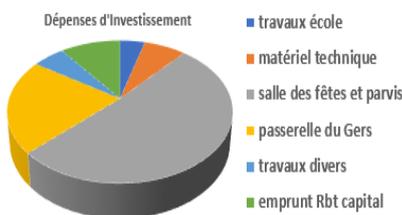


Budget municipal 2020

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	1 000 000 €	RECETTES DE FONCTIONNEMENT	1 000 000 €
charges diverses	180 000 €	impôts et taxes	600 000 €
charges financières	20 000 €	dotations Etat	300 000 €
charges à caractère général	200 000 €	Produits de Services et de Gestion	100 000 €
charges de personnel	400 000 €		
virement section Investissement	200 000 €		



DEPENSES D'INVESTISSEMENT	940 000 €	RECETTES D'INVESTISSEMENT	940 000 €
travaux école	30 000 €	subventions passerelle	100 000 €
matériel technique	50 000 €	subventions salle des fêtes et parvis	260 000 €
salle des fêtes et parvis	360 000 €	subventions école	10 000 €
passerelle du Gers	150 000 €	FCTVA	110 000 €
travaux divers	38 000 €	Excédent	260 000 €
emprunt Rbt capital	72 000 €	Virement section fonctionnement	200 000 €
déficit reporté A-1	240 000 €		



MAIRIE de SEISSAN

1 Place Carnot - 32260 SEISSAN - Tél : 05 62 66 21 78 - mairie@seissan.fr - www.mairie.seissan.fr

ÉCONOMIE

La création d'une **voie nouvelle** entre la ZA du Péré et la ZA Val de Gers permet de **favoriser un nouveau développement économique local**. En réalisant cet investissement, la Communauté de Communes Val de Gers désenclave les 2 zones d'activités et permet d'accueillir à SEISSAN de **nouvelles entreprises**.



FIBRE OPTIQUE : le chantier mené par Gers Numérique est pratiquement terminé sur Seissan. La Communauté de Communes Val de Gers ayant souhaité **étendre l'équipement FTTH aux communes voisines**, les habitants d'Artiguedieu, du Garrané, Monferran Plavès, Pouloubrin, Labarthe et Lourties Monbrun vont prochainement bénéficier du Très Haut Débit numérique. **Pour tout renseignement sur votre installation Tel : 05 31 00 46 90**

L'AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE PARENTALITÉ VAL DE GERS

situé au 1er étage du jardin d'enfants est en plein chantier : les supports métalliques de la passerelle et de l'auvent sont posés ainsi que la cage d'ascenseur qui permettra l'accès aux personnes à mobilité réduite et aux aides maternelles avec les poussettes.



INFOS COMMUNALES

Le conseil municipal

François RIVIERE
Jean-Pierre SAINTE-MARIE
Isabelle DALLAS
Guillaume SABATHIER
Aurélié GABRIEL
Patrice MARTET
Virginie PIROVANO
Aurélié BARBÉ
Jean-Louis FERREIRA
Stéphanie DATAS-JACQUEY
Jérôme MOROSI
Katya DOUCET
Daniel DANFLOUS
Bastien PORTA
Christian WARNIEZ

Maire
1er Adjoint
2ème Adjoint
3ème Adjoint
4ème Adjoint
Maire Délégué d'Artiguedieu-Garrané
Conseiller municipal
Conseiller municipal

Commission Consultative

Artiguedieu-Garrané

Geneviève AUBIAN-COLLONGUES
Francis CAVALIERE
Brigitte DUBROCA
Jean-Luc LACARCE



Délégation des Adjointes :

- Affaires Générales } Jean-Pierre SAINTE MARIE
- Finances }
- Eau Potable }
- Associations } Isabelle DALLAS
- Culture }
- Vie Scolaire }
- Pole technique } Guillaume SABATHIER
- bâtiments }
- Voirie }
- Sécurité }
- Environnement } Aurélié GABRIEL
- Cadre de Vie }
- Lien Social }

Commissions :

- Affaires Générales
- Conseil municipal
- Commission Consultative Artiguedieu-Garrané
- Urbanisme
- Conseil municipal
- Commission Consultative Artiguedieu-Garrané
- Appel d'offres
- F.RIVIERE - JP.SAINTE MARIE - I.DALLAS - B.PORTA

Syndicats Intercommunaux :

SM3V (Syndicat Mixte des 3 Vallées)

Titulaire : F.RIVIERE
Suppléant : JP SAINTE-MARIE

CIAS (Centre Intercommunal d'Action Sociale)

Titulaire : F.RIVIERE - A.GABRIEL

SDEG (Centre Départemental d'Energies)

Titulaire : J.MOROSI
Suppléant : F.RIVIERE

SICTOM Sud Est

Titulaire : G.SABATHIER - J.MOROSI
Suppléant : D.DANFLOUS - F.RIVIERE

SIAEP

Titulaire : JP SAINTE-MARIE
Suppléant : P.MARTET

Correspondant défense

Titulaire : J.MOROSI

Correspondant tempête

Titulaire : J.MOROSI - G.SABATHIER - P.MARTET

La mairie de SEISSAN met GRATUITEMENT à votre disposition un nouveau système d'information

SYSTEME D'ALERTE ET D'INFORMATION DE LA POPULATION

COMMENT S'INSCRIRE ?

en téléchargeant **GRATUITEMENT** sur votre smartphone ou votre tablette l'application **PanneauPocket** disponible sur :

App Store - Google Play - AppGallery



TÉLÉCHARGEZ GRATUITEMENT
Votre APPLICATION PANNEAUPOCKET

pour recevoir les alertes et les informations de la Commune

EN 4 CLICS

- Ouvrez votre application "Play Store", "AppStore" ou "AppGallery" sur votre téléphone ou sur votre tablette
- Tapez PanneauPocket dans la barre de recherche en haut de l'écran ou en bas à droite grâce à la loupe (selon les téléphones)
- Le logo de PanneauPocket apparaît à côté de l'application PanneauPocket en tête de liste
- Cliquez sur "Installer" ou "Obtenir"
Félicitations ! Vous venez d'installer PanneauPocket sur votre téléphone / votre tablette !

Il ne vous reste plus qu'à cliquer sur le à côté du nom de la commune qui vous intéresse. Vous recevrez les notifications de son actualité.



BONNE UTILISATION !

L'application est gratuite, si votre téléphone vous demande de rentrer une carte bleue, cliquez sur "passez cette étape".

Marché de plein vent du vendredi

Une **nouvelle organisation** des emplacements a été mise en place pour fluidifier le trafic piéton et accroître la visibilité des stands.

Rue du marché : les commerçants et producteurs locaux sont tous côté droit en descendant, le côté gauche de la rue étant réservé aux acheteurs.



Place Carnot : les commerçants sont répartis tout autour de la place de part et d'autre de la RD 929. De l'avis général, cette nouvelle disposition améliore le confort des usagers et des 60 commerçants et producteurs locaux qui fréquentent le marché.



Services techniques

La **présence des agents municipaux** durant la période de confinement a permis d'**assurer la continuité du service public** sur notre commune.

M. DECOUCUT, ayant quitté la région, est remplacé par M. **Christophe FLOURETTE** pour les travaux d'entretien de la voirie.

La commune vient de se doter de **nouveaux équipements plus adaptés** aux services demandés aujourd'hui. Il s'agit d'une **nouvelle tondeuse**

auto portée, d'un souffleur et d'un taille haie à batterie, un arroseur-enrouleur pour le stade municipal.

Afin d'améliorer la visibilité des agents des services techniques sur le terrain, l'équipe a été équipée de **t-shirts avec matière rétro-réfléchissante**, ainsi que de nouveaux t-shirts aux couleurs de la ville. Au-delà de l'aspect réglementaire, ces équipements permettent d'avertir de la présence des agents sur un chantier et d'attirer l'attention des usagers de la route pour qu'ils adaptent leur conduite.



Afin d'améliorer la visibilité des agents des services techniques sur le terrain, l'équipe a été équipée de **t-shirts avec matière rétro-réfléchissante**, ainsi que de nouveaux t-shirts aux couleurs de la ville. Au-delà de l'aspect réglementaire, ces équipements permettent d'avertir de la présence des agents sur un chantier et d'attirer l'attention des usagers de la route pour qu'ils adaptent leur conduite.



Ecole

Un grand merci à toute **l'équipe du groupe scolaire de Seissan** pour son **implication et son travail effectué** lors de la crise sanitaire de la Covid-19, pour leurs efforts de mise en place du protocole pour la reprise de l'école après l'épidémie, ainsi que le travail des enseignants durant le confinement.

Après une fin d'année particulière, le coronavirus impactera également largement la rentrée. **Les élèves devront suivre les consignes du protocole sanitaire** mis en place, même si un assouplissement des "règles relatives à la distanciation et à la limitation du brassage" sera mis en place. **Le rôle des parents d'élèves est essentiel**, ils s'engagent à s'abstenir de mettre leur enfant à l'école, si ce dernier présente de la fièvre ou en cas d'apparition de symptômes évocateurs de la Covid-19.

Les travaux sur les menuiseries prévus cet été ont dû être reportés aux prochaines vacances en raison d'un problème d'approvisionnement chez l'entreprise CUNHA & CASTERA.

Le remplacement des éclairages néon par des LED dans les classes a été réalisé.

Les règles de circulation, de stationnement et d'accès au groupe scolaire restent inchangées.



Nouveaux commerces, nouveaux services

OLALA PIZZA 4 Place Carnot ☎06 87 77 67 05

Créé par Mme Christine ETHOIN, fabrication artisanale sur place de pizzas, distribution par automate 7j/7 24h/24.

DOMAINE LACS DE GASCOGNE ☎05 62 66 27 94

Le camping du lac est repris par Mme Nathalie BEERNAERT et M. Patrick GOAS qui ont un projet de développement du complexe www.domainelacsdegascogne.eu

ACM-FSI-FORMATIONS 8 rue du marché ☎05 62 65 78 64

acm.fsi32@gmail.com M. Michael GERARD assure sur place les formations protection incendie, assistance 1er secours et sécurité au travail pour les entreprises et les collectivités.

LE DRESSING DE CARO 3 place Carnot ☎06 70 61 01 80

Friperie, vente de pièces seconde main, dépôt vente, relookeuse

BARBIERE 9 Place Carnot ☎05 62 66 23 07

Sabrina dans son salon «le temps d'une coupe» propose un nouveau service pour les messieurs avec l'installation d'un fauteuil de barbier.

CHIRURGIEN-DENTISTE 16 rue F. de Monlaur ☎05 62 66 21 59

le Dr Clémence FERREIRA est installé à la maison médicale Val de Gers et y assure tous les soins dentaires

LE PAYSAN GERMOIS ZA du Péré ☎05 62 59 23 32

a repris les bâtiments de l'activité de la SAAG et va développer à SEISSAN les gammes de plats cuisinés que l'on retrouve en distribution GMS

FGT CARROSSERIE ☎05 62 66 28 63

a déménagé 3 rue Val de Gers, à côté des Sapeurs pompiers

AU JARDIN SECRET 20 place Carnot ☎05 62 65 73 82

Fathy a passé les clefs du magasin à Sandrine Dattas nouvelle propriétaire.

Artiguedieu

Un **important programme de voirie** a été fait sur Artiguedieu

- Chemin des balances : 3500€
- VC8 Roumiguié : 3000€
- VC2 Laplace et Empeyrie : 10000€
- un budget de 6000€ pour des réparations ponctuelles au point à temps.

L'enlèvement des fils électriques est en train d'être réalisé, ainsi que celui du poteau téléphonique devant l'église.

Le branchement du lampadaire est en cours.



Vie associative

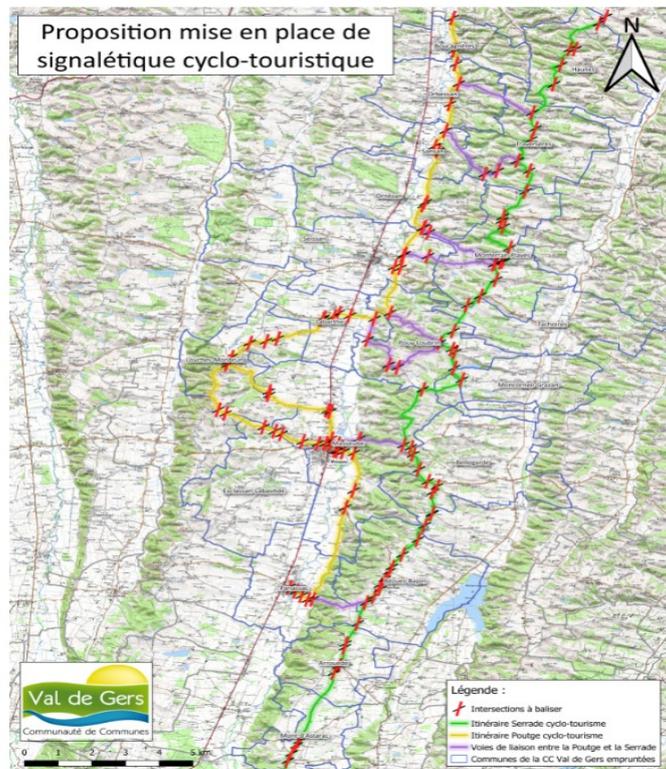
Dans le contexte difficile de la crise sanitaire en cours, chacun a encore plus pris conscience que par les activités et les animations qu'elles organisent, les **associations sont des acteurs irremplaçables de la construction du lien social**. Elles permettent le maintien de la solidarité, l'épanouissement des individus à tous les âges de la vie, le développement culturel et sportif.

En attendant la clarification concernant les conditions de reprises de toute activité associative suite à la crise sanitaire de la Covid19, la municipalité réunira, comme de coutume **courant septembre**, tous les responsables d'associations pour planifier la conduite des calendriers pour les associations, au sein des équipements municipaux.

COMMUNAUTE de COMMUNES VAL de GERS

PARC NATUREL REGIONAL ASTARAC

Le projet avance avec la Région Occitanie, le département du Gers, les chambres consulaires et de nombreux partenaires. Le 5ème Comité de Pilotage a défini le périmètre du PNR, les villes portes, les communes associées et la gouvernance de l'association de préfiguration. Un concours photo, ouvert à tous, habitants et touristes a été créé pour récompenser les plus belles photos de l'ASTARAC. Renseignements : projet@ccvaldegers.fr



CYCLO ROUTE

Durant le confinement, de nombreux habitants, rejoints depuis par les touristes, ont renoué avec la pratique sportive, ou de promenade, à **bicyclette**. L'idée de **renforcer la sécurité** et les **panneaux indicateurs** a été validée par le conseil communautaire de Val de Gers. C'est ainsi que **80 km de routes communales et départementales vont être équipées**. La **Poutge du Gers (rive droite du Gers)** et la **Serrade Davant, chemin de crête** qui va **relier Mont d'Astarac à Traversères** seront joignables par les routes de traverses. La route partagée est utilisable par tous : véhicules motorisés, agricoles, motos, vélos, piétons, dans un respect mutuel. Le code de la route y est applicable et la vitesse maximale sera limitée à 50 km/h. Si l'expérience est concluante, une **2ème tranche** sera réalisée sur la Poutge de l'Arrats et la Serrade Darré, entre Ponsan Soubiran et Barran.

CONCOURS PHOTO

Révélonz notre *Astarac*

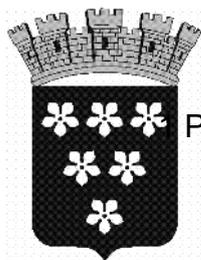
du 1^{er} juillet
au 31 août
2020



5 THÈMES :
Les paysages
La faune et la flore
Les villages et le bâti
La vie en Astarac
L'insolite

Plus d'informations et règlement du concours :
www.projet-astarac.fr/concours-photo/

Organisé par l'Entente intercommunautaire pour la préfiguration d'un Parc naturel régional Astarac - 1 Place Carnot 32260 Seissan



MAIRIE de SEISSAN

Place Carnot - 32260 SEISSAN

Tél : 05 62 66 21 78

Email : mairie@seissan.fr

www.mairie.seissan.fr

du Lundi au Vendredi 9h -12h 14h - 17h

MEDIATHEQUE

Place d'Astarac - 32260 SEISSAN

Tél : 05 62 64 16 77

email : espace.astarac.seissan@orange.fr

Mercredi 9h -12h 14h -18h

Jeudi Vendredi Samedi 9h -12h

DECHETTERIE

ZA du Péré - 32260 SEISSAN

Tél : 05 62 59 28 16

Mardi, Vendredi, Samedi

Matin : 9h -11h50 Après-Midi : 14h -16h50

SEISSAN.....un peu d'Histoire

Le Moulin d'Artiguedieu



La commune d'Artiguedieu, dès le début du XVII^e siècle, **avait accès à la rivière Gers** par des passages ménagés entre la commune d'Auriac (*ancienne commune réunie à Seissan en 1829*) et celle de Seissan afin d'y abreuver le bétail durant l'été.

Le Moulin d'Artiguedieu, construit à l'aplomb du moulin à vent de Laubarie, appartenait en 1773 à **Louis de Malvin**, Seigneur de Moncorneil Devant. Il est aujourd'hui entièrement restauré.